

DANGER 5G



Du 18 au 24 avril 2020.

SOMMAIRE

- 1) 18/04/2020 : Article de Libération : Le gouvernement a-t-il « généralisé la 5G » pendant le confinement ? 2
- 2) 22/04/2020 : La police australienne défend Telstra contre le peuple qui ne veut pas être l'objet d'une expérimentation criminelle 5
- 3) 23/04/2020 : **5G urgence sanitaire**..... 5
- 4) 24/04/2020 : Manifestation en Belgique le 25 avril contre la 5G..... 7

1) 18/04/2020 : Article de Libération : Le gouvernement a-t-il « généralisé la 5G » pendant le confinement ?

De Linkynonmerciparis13

Avant de cracher sur les journalistes quels qu'ils soient, il faut d'abord savoir les lire: ce qui est surligné **en vert** est exact, ce que j'ai surligné **en bleu** est discutable (je n'y crois pas), et le danger est ce qui est surligné **en jaune** au risque de contredire le journaliste.

MANIPULATION dans cet article

« Libération – Vincent Coquaz

Le gouvernement a-t-il « généralisé la 5G » pendant le confinement ?

Le gouvernement aurait profité du confinement pour généraliser en douce la 5G ... En cause une ordonnance prise dans le cadre de la crise sanitaire et publiée au JO. Celle-ci assouplit fortement les procédures qui permettent aux opérateurs téléphoniques d'installer ou de modifier des installations comme des antennes relais pour leur permettre de faire face à l'augmentation du trafic lié au confinement. Pendant cette période, les fournisseurs d'accès à internet ne sont par exemple plus obligés de transmettre un dossier d'information au maire de la ville où est installée une antenne pour la modifier ou de solliciter

L'ANFR pour en implanter une.

Mais cela n'a rien à voir avec la 5G. « **Les normes régissant les puissances d'émission continuent de s'appliquer, et l'implantation doit être régularisée au bout de trois mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire** » explique l'avocat Archambault, spécialiste des questions liées aux télécoms.

L'ordonnance ne concerne « **que la 2G, 3G et 4G déjà déployées** ».

Le directeur de l'ANFR, G. Brégant, détaille : « **Certains opérateurs ont besoin de plus de capacités à certains endroits. Par exemple, les antennes qui sont vers le quartier de la Défense sont probablement sous-utilisées en ce moment. Alors que des antennes près des quartiers résidentiels le sont plus en raison du confinement** ».

Les opérateurs peuvent donc choisir d'utiliser une des six bandes de fréquence qu'ils n'utilisaient pas jusque-là. En temps normal, ces ajustements prennent cinq semaines. « **Pour un confinement de quelques semaines, ce délai n'avait pas beaucoup de sens. Donc on effectue toujours nos contrôles, mais à posteriori** », poursuit G. Brégant.

La crise sanitaire pourrait plutôt retarder le développement de la 5G : l'attribution des nouvelles fréquences qui devait avoir lieu fin avril a en effet été repoussée en raison de l'épidémie.

Réponse des collectifs

5G vu par Libé

D'abord la version du journal ; ensuite les commentaires

Le gouvernement a-t-il « généralisé la 5G » pendant le confinement ?

Le gouvernement aurait profité du confinement pour généraliser en douce la 5G ... En cause une ordonnance prise dans le cadre de la crise sanitaire et publiée au JO. Celle-ci assouplit fortement les procédures qui permettent aux opérateurs téléphoniques d'installer ou de modifier des installations comme des antennes relais pour leur permettre de faire face à l'augmentation du trafic lié au confinement. Pendant cette période, les fournisseurs d'accès à internet ne sont par exemple plus obligés de transmettre un dossier d'information au maire de la ville où est installée une antenne pour la modifier ou de solliciter L'ANFR pour en implanter une.

Mais cela n'a rien à voir avec la 5G. « **Les normes régissant les puissances d'émission continuent de s'appliquer, et l'implantation doit être régularisée au bout de trois mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire** » explique l'avocat Archambault, spécialiste des questions liées aux télécoms.

L'ordonnance ne concerne « **que la 2G, 3G et 4G déjà déployées** ».

Le directeur de l'ANFR, G. Brégant, détaille : « Certains opérateurs ont besoin de plus de capacités à certains endroits. Par exemple, les antennes qui sont vers le quartier de la Défense sont probablement sous-utilisées en ce moment. Alors que des antennes près des quartiers résidentiels le sont plus en raison du confinement ». Les opérateurs peuvent donc choisir d'utiliser une des six bandes de fréquence qu'ils n'utilisaient pas jusque-là. En temps normal, ces ajustements prennent cinq semaines. « Pour un confinement de quelques semaines, ce délai n'avait pas beaucoup de sens. Donc on effectue toujours nos contrôles, mais à posteriori », poursuit G. Brégant.

La crise sanitaire pourrait plutôt retarder le développement de la 5G : l'attribution des nouvelles fréquences qui devait avoir lieu fin avril a en effet été repoussée en raison de l'épidémie.

Commentaires

« Le gouvernement a-t-il « généralisé la 5G » pendant le confinement ? »

La réponse est OUI : c'est dans son intention ... en passant par certains subterfuges.

** *

Mais cela n'a rien à voir avec la 5G. « Les normes régissant les puissances d'émission continuent de s'appliquer, et l'implantation doit être régularisée au bout de trois mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire » explique l'avocat Archambault, spécialiste des questions liées aux télécoms.

Il ne faut surtout pas croire au Père Noël : même s'il y a contrôle à posteriori (ce qui est douteux), il ne faut pas penser qu'il y aura démontage de ces antennes : les antennes seront installées définitivement !

** *

L'ordonnance ne concerne « que la 2G, 3G et 4G déjà déployées ».

Les antennes actuellement installées fonctionnent indifféremment en 2/3/4/5G. Il suffit juste de reprogrammer (à distance). Les Stations de base (BST) comportent, dans les locaux techniques, des baies renfermant l'électronique et l'interface pour "animer" l'antenne. Un Faisceau Hertzien (FH) ou parfois une liaison Abis permet depuis le Contrôleur de station de base (BSC), de configurer la baie et changer les paramètres d'émission de l'antenne.

Même s'ils montent des 4G, cela sera transformable en 5G au moment voulu. Un exemple à Angres (62), près de Lens. La commune est déjà suffisamment quadrillée par trois antennes relai 4G. Ils n'en ont pas besoin de plus. Mais Bouygues a voulu (avec l'accord de la mairie) monter une nouvelle antenne sur un terrain de foot et près d'habitations. C'est presque fait : c'est en prévision de la 5G !

Oui, Le gouverne-ment ment et les opérateurs profitent bien de la crise sanitaire pour préparer le déploiement de la 5G.

Dans sa lecture de l'ordonnance n°6, il promet que le champ libre offert aux opérateurs de téléphonie mobile ne concerne que les installations pour les réseaux existants : 2/3/4G

Dans l'absolu, on pourrait les croire. Sauf que techniquement c'est faux. Pour preuve, à Issy les Moulinaux, cette semaine une antenne a été installée (conformément à l'ordonnance n°6) sur le toit d'un immeuble. En recherchant sur le site de Huawei à, quoi elle correspond, on trouve qu'il s'agit d'un modèle très répandu d'antenne 2/3/4/5G.

Cela veut dire que l'opérateur (et le gouverne-ment) restent dans les clous pour l'instant... Mais cette antenne est compatible 5G, et dès que le déploiement officiel de la 5G sera lancé, certaines antennes comme celle-ci seront déjà en place.

Ils sont malins ! Ils nous prennent pour qui ?

Par ailleurs, nous savons qu'en Suisse, les opérateurs ont pu reconfigurer les antennes 4G en 5G à distance.

Un autre exemple montrant que les opérateurs profitent du confinement pour monter aussi des 5G. Cela se passe à Rouvroy (62) près d'Hénin-Beaumont. Une entreprise à l'arrêt laisse monter sur son terrain une antenne relai spécifiquement 5G. Les installateurs le confirment de vive voix. Ils disent même qu'ils montent actuellement des antennes près des habitations, sans aucun problème.

« Certains opérateurs ont besoin de plus de capacités à certains endroits. Par exemple, les antennes qui sont vers le quartier de la Défense sont probablement sous-utilisées en ce moment. Alors que des antennes près des quartiers résidentiels le sont plus en raison du confinement ».

L'ordonnance ne servirait qu'à faire face à une augmentation de l'utilisation du réseau ! Mais pourquoi donc le réseau HF serait-il davantage sollicité alors que la plupart d'entre nous sommes confinés à la maison et qu'il y a moins d'activités économiques ?

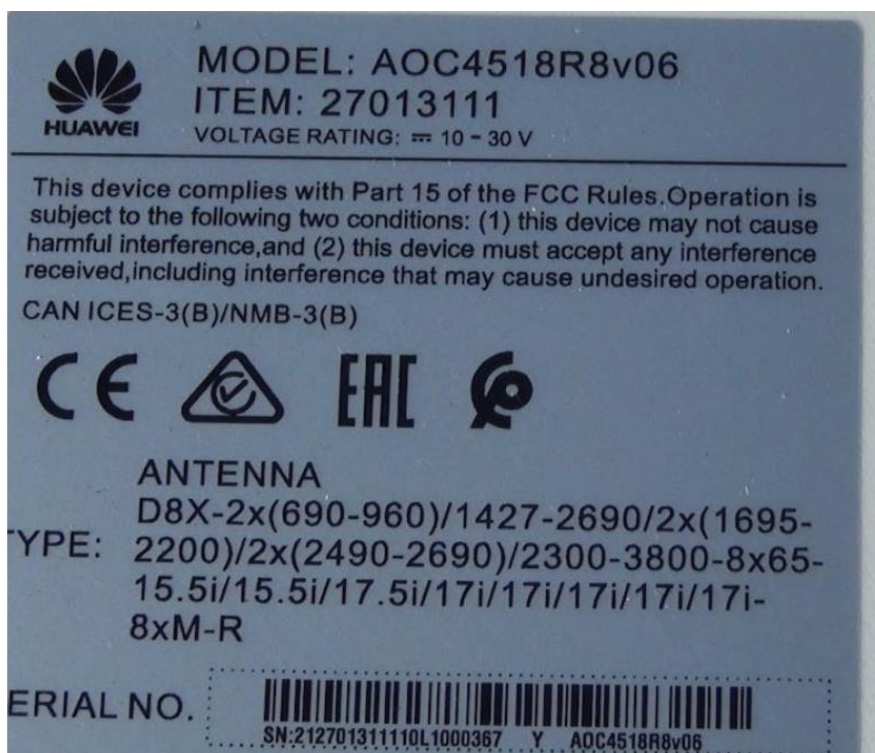
En temps normal, ces ajustements prennent cinq semaines. « Pour un confinement de quelques semaines, ce délai n'avait pas beaucoup de sens. Donc on effectue toujours nos contrôles, mais à posteriori »

On nous fait croire que les contrôles se feront à posteriori. On peut déjà en douter. Mais surtout, il n'est pas fait mention dans l'article des installations de nouvelles antennes.

La crise sanitaire pourrait plutôt retarder le développement de la 5G : l'attribution des nouvelles fréquences qui devait avoir lieu fin avril a en effet été repoussée en raison de l'épidémie.

L'attribution a peut-être été repoussée mais elle actera, en juillet, l'attribution aux grands opérateurs qui sont, en ce moment, en train de monter les antennes. Donc, ils ne sont pas en retard, bien au contraire !

Fiche signalétique de l'antenne



2) 22/04/2020 : La police australienne défend Telstra contre le peuple qui ne veut pas être l'objet d'une expérimentation criminelle

Vidéo de 1 minute 30

https://www.dropbox.com/s/amnvubt4ztsstj3/5g%20protest%20Mullumbimby-1.MOV?dl=0&fbclid=IwAR0h0GpG984vBK9sYanR8VbA016bTYxp6FSxa0FnWGAZcgPvsnd8QdMYO_U

Un moratoire a même été voté par le comté de Byron mais Telstra tente de passer outre.

3) 23/04/2020 : 5G urgence sanitaire

Message de Stop Linky 05

Bonjour,

Une fois n'est pas coutume,

Mais il me semble important que tout un chacun soit au courant de cette ordonnance passée le 25 mars qui autorise et accélère l'installation de la 5G en France,

Cette ordonnance autorise l'installation de la 5G pendant le confinement du au coronavirus, soit disant pour répondre à la forte demande d'échanges internet liée à la situation.(sous couvert de crise sanitaire, ils nous en font prendre le chemin d'une autre!)

Comme nous sommes confinés et bien disciplinés, il nous sera plus difficile de manifester, et une fois de plus, le gouvernement français aura fait passer les intérêts des opérateurs téléphoniques, des marchands et fabricants de téléphones android et d'objets intelligents avant la santé de ses habitants et le respect du vivant en général.

Voici une vidéo très concise dans laquelle une chargée de mission inter-environnement à Bruxelles survole l'impact et les risques de la 5G sur nos vies et l'environnement :

https://www.youtube.com/watch?v=RYC1bOY3IYo&feature=emb_logo&fbclid=IwAR2870jSjJWUz7pHnWO5bRKIOA16Yx0kQ7cWNMq4Z8d_Vz1cr0rqI1XXYV4 (durée : 6 minutes)

Cette page-là est intéressante et donne à lire le moratoire de 2017 écrit par 170 scientifiques et médecins qui mettait déjà en garde les gouvernements sur la dangerosité de ces fréquences :

<https://www.alerte.ch/fr/information/info-generale/203-scientifiques-et-m%C3%A9decins-alertent-sur-les-effets-de-la-5g.html>

Je vous encourage à vous renseigner sur ce sujet, à signer les pétitions ci- dessous, et à nous mobiliser massivement, confinement ou pas, car s'il reste encore quelques insectes dans nos champs, l'installation de la 5G aura raison de leur existence.

Je relaie ces 4 pétitions car à mon sens, LA, il est important de s'informer, d'agir, de signer, de faire circuler.

Avec la 5G il y a un réel risque sanitaire et un risque de contrôle en masse, renseignez-vous !

Alors que le réseau 4G est à la hauteur de l'augmentation de l'utilisation d'internet du au fait du confinement, le gouvernement facilite à la hâte l'installation de la 5G sur tout le territoire avec l'ordonnance du 25 mars 2020.

Voici les mesures extraites de l'ordonnance du 25 mars 2020 :

- suspension de l'obligation de transmission d'un dossier d'information au maire en vue de l'exploitation ou de la modification d'une antenne ;
- possibilité pour l'exploitant d'une station radioélectrique de prendre une décision d'implantation sans accord préalable de l'Agence nationale des fréquences ;
- réduction du délai d'instruction des demandes de permissions de voirie et dispense d'autorisation d'urbanisme pour les opérations de maintenance des réseaux câbles, fibres et cuivre. »

Des gens me disent que ça passera quand même. Oui c'est sûr, si on ne se bat pas, ça passera ! Et si ça passe malgré tout ben je me serai battue, j'aurai fait ce que j'avais à faire.

"Se battre rend heureux même si la défaite est totale» (Chanson de Roland)

Document PDF ci-joint : Dossier de presse : présentation des 25 premières ordonnances prises en application de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19- 25 mars 2020.

Plusieurs pétitions contre la 5G circulent, j'ai déjà signé toutes celles-ci dessous.

Voilà, j'ai bien bossé, à nous de jouer en faisant circuler les infos dans la mesure de nos possibilités, bises Adeline

« STOP LA 5G »

https://stop5g.agirpourenvironnement.org/?fbclid=IwAR1fduHnf4u1x4OxdXEZeNQ9u_wIMCT_pi2S_Z82oT2giKADOoXgllUB55U: 74127 signatures

Agir pour l'Environnement et PRIARTEM ont adressé un recours gracieux au premier ministre, en vue d'obtenir l'annulation de cette ordonnance.

« CONTRE LA 5G : pétition d'action collective »

Besoin 10 000 signatures contre la 5G pour commencer une action légale par ce cabinet d'avocats !

https://5g.mysmartcab.fr/?fbclid=IwAR1xzjyzWiJDdKTBP1_pps4HI2uiKyu1Od7LlnoJwwmMFd8gv364Mplk1: 5954 signatures

« NON A LA 5G EN France »

https://www.leslignesbougent.org/petitions/non-a-la-5g-en-france/?fbclid=IwAR1TgFEqKZ99xVWL_CayNGg_NXh3CXGMJEhEEKlbdeBjSGY721szRV21WfU: 163000 signatures

L'urgence c'est la santé, la solidarité, pas la 5G, ni de nous pister:

<https://urgencesantepas5g.wesign.it/fr>

Que la Conscience et la Solidarité redonnent vie à nos Êtres!



4) [24/04/2020 : Manifestation en Belgique le 25 avril contre la 5G](#)

<https://collectif-accad.fr/site/manifestation-contre-la-5g/>

Manifestation contre la 5G

le 25 avril 2020



Confinés mais pas muselés !

Un message de nos ami.es belges

www.stop5G.be

Dans le cadre [d'une action internationale](#), manifestons **pour l'arrêt du déploiement de la 5G** selon ces 2 possibilités :

1. Cyber-manifestons !

Le samedi 25 avril, de 13 h 30 à 15 h, nous aurons la possibilité de manifester à partir de notre ordinateur ou smartphone.

Pour valider votre présence à la manifestation, rendez-vous sur le site de cyberacteurs.org le samedi 25 avril entre 13 h 30 et 15 h (où vous vous connecterez sous un pseudo ou en laissant vos coordonnées) : cyberacteurs.org/manif/

2. À nos fenêtres et ailleurs : affichons-le, crions-le !

Dès à présent, affichons et crions notre opposition pendant nos déplacements « essentiels », à nos fenêtres, à nos balcons, etc. (en respectant les règles de distanciation).

Coller [cette affiche](#) à votre fenêtre et/ou vos propres affiches et slogans, éventuellement en utilisant [le logo du collectif](#).

Organisation : le collectif stop5G.be ([plus de 20 associations](#))

D'autres actions vous sont suggérées :

<http://stop5g.be/fr/index.htm#actions>

info@stop5g.be